

08-04-28

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 28 avril 2008, à 19 h 36, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Nadyne Langlois
Lise Lévesque
Pauline Michaud
Stéphanie Vill

MM. Raynald Caissy, vice-président, quitte à 21 h 42
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jacques Deschênes
Claude Fortin
Steve Gagné
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Guy Potvin
Alain Rioux
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Philippe St-Germain

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
M. Rock Bouffard, directeur des services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières
M. Mario Gallant, coordonnateur aux services des ressources humaines, de 19 h 36 à 19 h 52

Absences motivées :

Louise Dionne
Denis Goulet

08-04-28-274

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes

posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du Conseil des commissaires.

08-04-28-275 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Gaston Rioux, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

08-04-28-276 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
 - 5.1. Procès-verbal du Conseil des commissaires du 31 mars 2008 :
 - Approbation ;
 - Suivis;
 - 5.2. Procès-verbal de l'ajournement du Conseil des commissaires tenu le 7 avril 2008 :
 - Approbation ;
 - Suivis;
 - 5.3. Programmes des services complémentaires – Consultation (Francine Doucet) ;
 - 5.4. Comité sur la réussite au secondaire (**ajournement du 5 mai 2008**) (Francine Doucet) ;
 - 5.5. Plans d'effectifs – Personnel de soutien (Rock Bouffard) ;
 - 5.6. Plans d'effectifs – Personnel professionnel (Rock Bouffard) ;
 - 5.7. Cession d'un contrat de transport scolaire – Demande d'autorisation (Carl Ruest) ;
 - 5.8. Mise à niveau des locaux spécialisés à l'école le Mistral – Paiement final (Carl Ruest) ;
 - 5.9. Mise à niveau des locaux spécialisés à l'école Paul-Hubert – Paiement final (Carl Ruest) ;
 - 5.10. Réfection de la toiture de l'aile D de l'école Paul-Hubert, phase 2 – Octroi du contrat (Carl Ruest) ;

- 5.11. Réfection de la toiture de l'école Saint-Jean, phase 2 – Octroi du contrat (Carl Ruest) ;
- 5.12. Relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli – Octroi du contrat (Carl Ruest) ;
- 5.13. Terrain et bâtiment du Centre de formation des adultes de Mont-Joli – Demande d'autorisation d'aliénation (Carl Ruest) ;
- 5.14. Contrat d'entretien ménager à l'école la Rose-des-Vents – Fin de contrat (Carl Ruest) ;
- 5.15. Construction d'une tour sur les terrains du CAUREQ – Consultation (Carl Ruest) ;
- 5.16. Achat regroupé pour le programme «Projet personnel d'orientation», phase 3 – Mandat à la FCSQ (Carl Ruest) ;
- 5.17. Projet d'aménagement de la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis pour le programme de production laitière – Autorisation (Carl Ruest) ;
- 5.18. Demande d'achat de quota de lait auprès de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Carl Ruest) ;
- 5.19. Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2008-2009 (Marc Girard) ;
- 5.20. Intérêts sur les taxes impayées – Taux exigé en 2008-2009 (Marc Girard) ;
- 5.21. Exigibilité du montant de la taxe scolaire à l'échéance du premier versement (Marc Girard) ;
- 5.22. Félicitations – Concours «Chapeau les filles !» (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.23. Félicitations «All American Music Festival» (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.24. Félicitations – Concert de l'école des Hauts-Plateaux (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.25. Félicitations – Olympiades québécoises en formation professionnelle (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.26. Semaine du personnel de soutien (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.27. Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire – Pour adoption (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.28. Recommandation de la Commission scolaire des Phares sur l'avenir de l'agroalimentaire concernant la formation agricole (Jacques Poirier) ;
- 5.29. Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1^{er} novembre 2007 au 28 février 2008) (Jacques Poirier) ;
- 5.30. Autorisation de voyages – Président et directeur général (Jacques Poirier) ;
- 5.31. Demande de reclassement – Personnel de soutien (**huis clos**) (Rock Bouffard) ;
- 5.32. Comblement de postes (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;

5.33. Probation (**huis clos**) (Jacques Poirier);

6.0 **Information**

6.1 Rapport du président ;

6.2 Rapport du directeur général ;

7.0 Questions nouvelles;

8.0 Ajournement de la séance (**5 mai 2008**).

DÉCISION

08-04-28-277 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 31 MARS 2008 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 31 mars 2008 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

08-04-28-278 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 31 MARS 2008 TENU LE 7 AVRIL 2008 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Steve Gagné et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 31 mars 2008 tenu le 7 avril 2008 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

08-04-28-279 PROGRAMMES DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES – CONSULTATION

ATTENDU l'obligation de la Commission scolaire des Phares d'élaborer ses programmes des services complémentaires;

ATTENDU qu'une consultation doit être faite auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, du Syndicat du personnel de soutien, du Syndicat des professionnels et du Comité EHDAA;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de soumettre à la consultation les «Programmes des services complémentaires» de la Commission scolaire des Phares.

08-04-28-280 PLAN D'EFFECTIFS – PERSONNEL DE SOUTIEN

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan des effectifs du personnel de soutien pour l'année scolaire 2008-2009;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Comité des relations de travail;

ATTENDU les discussions au Comité plénier;

ATTENDU les dispositions de l'article 7-3.00 de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'adopter le plan des effectifs 2008-2009 du personnel de soutien, tel que présenté par le directeur des Services des ressources humaines.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-04-28-281 PLAN D'EFFECTIFS – PERSONNEL PROFESSIONNEL

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan des effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2008-2009;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Comité des relations de travail;

ATTENDU les discussions au Comité plénier;

ATTENDU les dispositions de l'article 5-6.00 de la convention collective applicable au personnel professionnel;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le plan des effectifs 2008-2009 du personnel professionnel, tel que présenté par le directeur des Services des ressources humaines.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-04-28-282 CESSION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE – DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU la demande du transporteur Autobus Serge Dionne inc. à l'effet d'autoriser la cession d'un contrat comprenant trois circuits de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie, son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 5 comprenant les circuits de transport numéros 21, 24 et 26 au transporteur Émile Dionne & Fils inc. en date du 1^{er} mai 2008. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

08-04-28-283 MISE À NIVEAU DES LOCAUX SPÉCIALISÉS À L'ÉCOLE LE MISTRAL – PAIEMENT FINAL

ATTENDU la recommandation de Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes concernant les travaux de mise à niveau des locaux spécialisés à l'école le Mistral ;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de verser à l'entrepreneur 9138-0071 Québec inc. (Constructions Dilau 8000) la somme de 12 835,74 \$ représentant le paiement final dans ce projet.

08-04-28-284 MISE À NIVEAU DES LOCAUX SPÉCIALISÉS À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – PAIEMENT FINAL

ATTENDU la recommandation de Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes concernant les travaux de mise à niveau des locaux spécialisés à l'école Paul-Hubert ;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de verser à l'entrepreneur Les Constructions GHM de Rimouski inc. la somme de 10 514,95 \$ représentant le paiement final dans ce projet.

08-04-28-285 RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'AILE D DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT, PHASE 2 – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour la réalisation de la réfection de la toiture de l'aile D, phase 2, de l'école Paul-Hubert de Rimouski;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de l'architecte responsable du projet ;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'octroyer le contrat à la firme J.C.O. Malenfant inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 241 325 \$ pour réaliser ce projet.

08-04-28-286 RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN, PHASE 2 – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour la réalisation de la réfection de la toiture de l'école Saint-Jean de Rimouski, phase 2;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de l'architecte responsable du projet ;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'octroyer le contrat à la firme C.V. Dionne inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 112 600,24 \$ pour réaliser ce projet.

08-04-28-287 RELOCALISATION DU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de construction visant la réalisation de la relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli;

ATTENDU l'analyse de la soumission reçue et la recommandation de l'architecte responsable du projet;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur d'octroyer le contrat à la firme Construction Claude Fournier et Fils Ltée, seul soumissionnaire conforme, au montant de 1 228 702,74 \$ pour réaliser ce projet.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention de l'autorisation d'emprunt du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

M. Philippe St-Germain demande le vote sur cette proposition :

| | |
|--------------|----|
| POUR : | 13 |
| CONTRE : | 2 |
| ABSTENTION : | 2 |

La proposition est adoptée à la majorité.

08-04-28-288 TERRAIN ET BÂTIMENT DU CENTRE DE FORMATION DES ADULTES DE MONT-JOLI – DEMANDE D'AUTORISATION D'ALIÉNATION

ATTENDU la résolution numéro 07-09-24-41 confirmant la décision de la Commission scolaire de relocaliser le Centre de formation des adultes de Mont-Joli au pavillon Notre-Dame-de-Lourdes de l'école les Alizés et de regrouper l'ensemble des élèves de cette école au pavillon Saint-Joseph;

ATTENDU que suite à la réalisation de ce projet, le terrain et le bâtiment de l'actuel Centre de formation des adultes deviendront excédentaires;

ATTENDU que la Commission scolaire n'a pas de projet de développement particulier pour ce terrain et ce bâtiment;

ATTENDU l'obligation de la Commission scolaire de contracter un emprunt pour le paiement des coûts de ce projet et son désir de rembourser le capital et les intérêts sur une période de 10 ans;

ATTENDU que le produit de la vente de cet immeuble pourrait permettre de diminuer la somme à emprunter;

ATTENDU les dispositions du Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire ;

ATTENDU les dispositions des Règles budgétaires 2007-2008 concernant l'utilisation du produit de telle aliénation ;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu :

- de demander à la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation de vendre l'immeuble suivant par voie de soumissions publiques, à savoir deux parcelles de terrain portant les numéros de lot 197-140 et 203-149, cadastre de la paroisse de Sainte-Flavie, circonscription foncière de Rimouski, d'une superficie de 8118 mètres carrés, incluant circonstances et dépendances;

- de demander à la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation d'affecter le produit de la vente au financement du projet de relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli.

08-04-28-289 CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE LA ROSE-DES-VENTS – FIN DE CONTRAT

ATTENDU l'avis reçu du détenteur du contrat d'entretien ménager de l'école la Rose-des-Vents confirmant son désir de mettre fin au contrat le 1^{er} juillet prochain;

ATTENDU la recommandation émise par la direction des Services des ressources matérielles quant à l'orientation à prendre dans ce dossier;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de mettre fin au contrat d'entretien ménager de l'école la Rose-des-Vents octroyé à M. Alain Bérubé conformément à la résolution numéro 07-05-28-335, à compter du 1^{er} juillet 2008;

Il est de plus résolu de procéder à un appel d'offres public pour le choix d'un nouvel entrepreneur pour la réalisation de l'entretien sanitaire de cette école à compter du 1^{er} juillet 2008.

08-04-28-290 CONSTRUCTION D'UNE TOUR SUR LES TERRAINS DU CAUREQ – CONSULTATION

ATTENDU la demande reçue du Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est-du-Québec (CAUREQ) concernant la construction d'une tour de télécommunication sur le terrain qu'il possède au nord de l'école Paul-Hubert;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'informer cet organisme que la Commission scolaire des Phares ne s'objecte pas à la construction par et pour le CAUREQ, d'une tour de télécommunication d'une hauteur de 80 pieds (24 m) sur le terrain lui appartenant et situé à la limite nord des terrains de l'école Paul-Hubert.

08-04-28-291 ACHAT REGROUPÉ POUR LE PROGRAMME «PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION», PHASE 3 – MANDAT À LA FCSQ

ATTENDU l'implantation du renouveau pédagogique au second cycle du secondaire;

ATTENDU la nécessité d'acheter du matériel pédagogique particulier pour le programme «Projet personnel d'orientation» pour chaque commission scolaire;

ATTENDU l'intérêt pour les commissions scolaires de se regrouper pour procéder à ces achats;

ATTENDU l'offre de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour organiser un tel achat regroupé;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de mandater la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède au nom de la Commission scolaire des Phares à

l'appel d'offres regroupé provincial pour l'achat d'équipements dans le cadre du programme «Projet personnel d'orientation (PPO)», phase 3, G07-08-142.

La Commission scolaire s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le ou les fournisseurs retenus. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre ou d'autres fournisseurs ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, elle s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la FCSQ au montant de 5 % du total des achats convenus avant taxes.

08-04-28-292 PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA FERME-ÉCOLE DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONT-JOLI-MITIS POUR LE PROGRAMME DE PRODUCTION LAITIÈRE – AUTORISATION

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de doter ses centres de formation professionnelle de dispositifs d'enseignement adéquats et fonctionnels;

ATTENDU que le programme de formation en production laitière dispensé au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis (CFPMM) ne dispose pas actuellement de laboratoires permettant la mise en application pratique des connaissances théoriques acquises dans le cadre de ce programme;

ATTENDU que le projet d'aménagement de la ferme-école envisagé par la Commission scolaire et préparé par la direction du CFPMM, vise justement à combler ce besoin et à rendre le programme plus complet;

ATTENDU qu'une fois réalisé, ce projet améliorera le niveau de qualification des élèves tout en ayant un impact positif important en matière de formation continue des enseignants;

ATTENDU que la dispensation du programme en production laitière avec volet pratique à la ferme-école permettra au CFPMM et à la Commission scolaire de se démarquer encore plus en matière d'enseignement de l'agriculture dans tout l'Est du Québec;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'autoriser le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis (CFPMM) à mettre en œuvre son projet d'aménagement de la ferme-école afin de permettre l'implantation d'ateliers pratiques pour le programme de production laitière dans le respect de toutes les exigences réglementaires inhérentes à ce domaine.

Il est de plus résolu d'autoriser le CFPMM à utiliser ses surplus accumulés pour financer ce projet.

08-04-28-293 DEMANDE DE PRÊT DE QUOTA DE LAIT AUPRÈS DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

ATTENDU le projet d'implantation d'ateliers pratiques pour le programme de production laitière à la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis;

ATTENDU que la vente du lait qui sera produit lors de ces ateliers pratiques nécessite l'acquisition préalable d'un droit de produire en termes de quota de matières grasses;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu que le directeur du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis entreprenne des démarches pour la Commission scolaire afin d'obtenir un prêt de quota de lait équivalent à 3 kg de matières grasses par jour auprès des instances concernées.

08-04-28-294 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2008-2009

ATTENDU les articles 193 et 275 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la répartition des ressources financières pour l'année 2008-2009 à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU les consultations qui ont été effectuées sur les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources;

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Vill et résolu d'adopter le document «Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2008-2009» codifié sous le numéro SF-07-08-05.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-04-28-295 INTÉRÊTS SUR LES TAXES IMPAYÉES – TAUX EXIGÉ EN 2008-2009

ATTENDU les articles 315 et 316 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant le paiement de la taxe scolaire et l'imposition d'intérêts sur les comptes recevables;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'exiger des intérêts au taux annuel de 15 % calculé mensuellement sur tout compte de taxes recevable passé dû de trente jours.

08-04-28-296 EXIGIBILITÉ DU MONTANT DE LA TAXE SCOLAIRE À L'ÉCHÉANCE DU PREMIER VERSEMENT

ATTENDU qu'en vertu de l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique*, la taxe scolaire peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300 \$;

ATTENDU que si le premier versement n'est pas fait le 31^e jour suivant l'expédition du compte de taxe, l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le solde devient immédiatement exigible, sauf si la Commission scolaire prévoit que seul le versement échu est exigible;

ATTENDU que la Commission scolaire désire exercer la discrétion que lui accorde l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu que, conformément à l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer

son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde et que seul le montant du premier versement échu est alors exigible.

08-04-28-297 FÉLICITATIONS – CONCOURS «CHAPEAU LES FILLES!»

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations aux élèves suivantes qui sont parmi les lauréates régionales au concours «*Chapeau les filles!*» :

- M^{me} Nancy Martel, élève en ébénisterie au Centre de formation Rimouski-Neigette;
- M^{me} France Beaulieu, élève en ébénisterie au Centre de formation Rimouski-Neigette;
- M^{me} Annie Gromko, élève en production laitière au Centre de formation professionnelle Mont-Joli– Mitis.

08-04-28-298 FÉLICITATIONS «ALL AMERICAN MUSIC FESTIVAL»

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu d'adresser nos plus sincères félicitations aux élèves de l'Harmonie Vents du Fleuve de l'école Paul-Hubert, ainsi qu'à l'enseignante Marie-Annick Arseneault, qui ont remporté le premier prix, accompagné d'une mention supérieure, dans la catégorie AAA dans le cadre du «All American Music Festival».

Ils ont également reçu le trophée pour «Best overall concert band» dans la compétition qui regroupe les harmonies en provenance de partout aux Etats-Unis et du Canada.

08-04-28-299 FÉLICITATIONS – CONCERT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations aux élèves de deuxième et troisième cycles de l'école des Hauts-Plateaux, ainsi qu'à M. Pascal Bélanger, enseignant en musique à la Commission scolaire des Phares, pour leur prestation musicale avec l'ensemble de percussions du Conservatoire de Rimouski tenue le 16 avril 2008 à la Salle Desjardins-Telus.

08-04-28-300 FÉLICITATIONS – OLYMPIADES QUÉBÉCOISES

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations aux élèves du Centre de formation Rimouski-Neigette, ci-après nommés, qui ont remporté des médailles aux 10^e Olympiades québécoises de la formation professionnelle qui ont eu lieu du 23 au 26 avril 2008 à Québec, ainsi qu'à leurs enseignants-entraîneurs :

| <i>Élève</i> | <i>Discipline</i> | <i>Enseignant-entraîneur</i> |
|---|---------------------|------------------------------|
| Pascal Thibault Médaille d'argent | Carrosserie | Renaud Brillant |
| Sébastien Bussièrès Médaille d'argent | Peinture automobile | Renaud Brillant |
| Jeff Plourde Médaille de bronze | Dessin industriel | Serge Duguay |

Il est également résolu d'offrir nos félicitations à M. Pascal Thibault, élève en carrosserie, qui s'est qualifié pour participer aux Olympiades canadiennes de la formation professionnelle qui se tiendront à Calgary du 25 au 28 mai 2008.

08-04-28-301 SEMAINE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

ATTENDU que la semaine du personnel de soutien s'est déroulée du 20 au 26 avril 2008;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de reconnaître et de souligner le travail effectué par tous les membres du personnel de soutien pour leur contribution à la réussite des élèves.

08-04-28-302 POLITIQUE RELATIVE À L'INITIATION DES ÉLÈVES À LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE – POUR ADOPTION

ATTENDU l'article 211.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les consultations effectuées auprès des instances concernées;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter la *Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire*.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

08-04-28-303 RECOMMANDATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES SUR L'AVENIR DE L'AGROALIMENTAIRE CONCERNANT LA FORMATION AGRICOLE

ATTENDU les services offerts en formation agricole par les commissions scolaires sur tout le territoire de la province;

ATTENDU le grand nombre d'élèves diplômés par les centres de formation professionnelle et cela depuis plusieurs années;

ATTENDU deux recommandations du rapport Pronovost concernant la formation agricole, soit :

- Éliminer d'ici cinq ans l'aide à l'établissement (20 000 \$) pour les détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles;
- Transformer en société d'État l'Institut de technologie agroalimentaire (ITAA), afin de lui confier toutes les responsabilités de la formation agricole telles que le

développement des programmes, l'actualisation des programmes, la détermination des lieux de formation, etc.

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de demander à la Fédération des commissions scolaires du Québec :

- De faire les interventions nécessaires auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin de s'assurer de conserver les acquis des commissions scolaires concernées par la formation agricole;
- D'intervenir auprès de la Financière agricole pour s'assurer du maintien de l'aide à l'établissement (20 000 \$) pour les détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles.

08-04-28-304 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET POUVOIRS (PÉRIODE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2007 AU 28 FÉVRIER 2008)

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter le *Rapport des décisions prises dans le cadre des Règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs* pour la période du 1^{er} novembre 2007 au 28 février 2008, tel que présenté au document DG-07-08-03.

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux *Règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs* adoptés par le Conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-04-28-305 AUTORISATIONS DE VOYAGES – PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par M. Steve Gagné et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document DG-AV-07-08-09.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

À 21 h 42, M. Raynald Caissy quitte la séance.

08-04-28-306 HUIS CLOS

À 21 h 42, il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de continuer la séance à huis clos.

08-04-28-307 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 22 h 05, il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de siéger en séance publique.

08-04-28-308 DEMANDE DE RECLASSEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN

ATTENDU la demande de reclassement déposée par M^{me} Andrée Hudon, agente de bureau classe II à l'école Paul-Hubert;

ATTENDU les rencontres effectuées avec la direction concernée et la personne salariée;

ATTENDU l'analyse des tâches effectuées par les Services des ressources humaines;

ATTENDU que ledit poste est constitué essentiellement des tâches d'agente de bureau classe I;

ATTENDU les dispositions de la convention collective applicable au personnel de soutien relativement au classement du personnel;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de procéder au reclassement de M^{me} Andrée Hudon dans la classe d'emploi d'agente de bureau classe I, et ce, à compter du 26 février 2008.

08-04-28-309 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DES BOIS-ET-MARÉES ET LÉVESQUE – MUTATION

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la demande de mutation de la personne intéressée;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de muter M^{me} Manon Tremblay au poste de directrice des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque à la Commission scolaire des Phares.

La date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général.

08-04-28-310 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE LES ALIZÉS – OUVERTURE DE POSTE

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur de l'école les Alizés est devenu vacant à la suite de la mutation de la titulaire du poste à d'autres fonctions au sein de la Commission scolaire;

ATTENDU la structure du réseau des écoles de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice ou de directeur de l'école les Alizés.

08-04-28-311 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE LES ALIZÉS – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école les Alizés;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Vill et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice ou de directeur de l'école les Alizés qui serait composé de :

- trois commissaires;
- un parent désigné par le conseil d'établissement de l'école les Alizés;
- une ou un représentant de l'Association des directions d'établissement;
- le directeur général;
- la directrice générale adjointe;
- le directeur des services des ressources humaines.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M^{me} Stéphanie Vill;
- M. Patrice Cayouette;
- M. Gilbert Labrie.

Et de nommer les commissaires suivants comme substituts :

- M^{me} Lise Lévesque;
- M. Steve Gagné.

08-04-28-312 PROBATION – CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de confirmer M^{me} Vicky Boucher dans le poste d'agente d'administration aux Services des ressources humaines qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

08-04-28-313 PROBATION – CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu de confirmer M. Rock Bouffard dans le poste de directeur des Services des ressources humaines qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

08-04-28-314 PROBATION – CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M^{me} Stéphanie Vill et résolu de confirmer M. Patrick Leclerc dans le poste de directeur de l'école du Portage qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

08-04-28-315 PROBATION – CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M^{me} Nadyne Langlois et résolu de confirmer M^{me} Christine Marquis dans le poste de directrice adjointe aux Services éducatifs qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

08-04-28-316 PROBATION – CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de confirmer M. Bertrand Michaud dans le poste de directeur du Centre de formation des adultes de Mont-Joli et du Centre de formation professionnelle Mont-Joli–Mitis qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

08-04-28-317 PROBATION – CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M^{me} Stéphanie Vill et résolu de confirmer M. Yann Normand dans le poste d'adjoint administratif à l'école le Mistral qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

08-04-28-318 PROLONGATION DE PROBATION – CADRE

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le rapport d'évaluation reçu à huis clos;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de prolonger d'une année additionnelle la période de probation de la personne portant le numéro de dossier H108-1-004-896, dans le poste qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

08-04-28-319 PROLONGATION DE PROBATION – CADRE

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le rapport d'évaluation reçu à huis clos;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de prolonger d'une année additionnelle la période de probation de la

personne portant le numéro de dossier H108-1-004-311, dans le poste qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

08-04-28-320 INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

08-04-28-321 QUESTIONS NOUVELLES

Aucun sujet n'est soumis.

08-04-28-322 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 22 h 10, il est proposé par M. Steve Gagné et résolu d'ajourner la séance au lundi 5 mai 2008, à 19 h 30.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2008

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

| | |
|--------------|--|
| 08-04-28-274 | Période de questions réservée au public |
| 08-04-28-275 | Période réservée aux commissaires parents |
| 08-04-28-276 | Adoption de l'ordre du jour |
| | Décision |
| 08-04-28-277 | Procès-verbal de la séance ordinaire du 31 mars 2008 – Approbation et suivis |
| 08-04-28-278 | Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 31 mars 2008 tenu le 7 avril 2008 – Approbation et suivis |
| 08-04-28-279 | Programmes des services complémentaires – Consultation |
| 08-04-28-280 | Plan d'effectifs – Personnel de soutien |
| 08-04-28-281 | Plan d'effectifs – Personnel professionnel |
| 08-04-28-282 | Cession d'un contrat de transport scolaire – Demande d'autorisation |
| 08-04-28-283 | Mise à niveau des locaux spécialisés à l'école le Mistral – Paiement final |

| | |
|--------------|---|
| 08-04-28-284 | Mise à niveau des locaux spécialisés à l'école Paul-Hubert – Paiement final |
| 08-04-28-285 | Réfection de la toiture de l'aile D de l'école Paul-Hubert, phase 2 – Octroi du contrat |
| 08-04-28-286 | Réfection de la toiture de l'école Saint-Jean, phase 2 – Octroi du contrat |
| 08-04-28-287 | Relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli – Octroi du contrat |
| 08-04-28-288 | Terrain et bâtiment du Centre de formation des adultes de Mont-Joli – Demande d'autorisation d'aliénation |
| 08-04-28-289 | Contrat d'entretien ménager à l'école la Rose-des-Vents – Fin de contrat |
| 08-04-28-290 | Construction d'une tour sur les terrains du CAUREQ – Consultation |
| 08-04-28-291 | Achat regroupé pour le programme «Projet personnel d'orientation», phase 3 – Mandat à la FCSQ |
| 08-04-28-292 | Projet d'aménagement de la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis pour le programme de production laitière – Autorisation |
| 08-04-28-293 | Demande de prêt de quota de lait auprès de la Fédération des producteurs de lait du Québec |
| 08-04-28-294 | Objectifs, principes et critères de répartition des ressources |

financières pour l'année 2008-2009

| | |
|--------------|---|
| 08-04-28-295 | Intérêts sur les taxes impayées – Taux exigé en 2008-2009 |
| 08-04-28-296 | Exigibilité du montant de la taxe scolaire à l'échéance du premier versement |
| 08-04-28-297 | Félicitations – Concours «Chapeau les filles!» |
| 08-04-28-298 | Félicitations «All American Music Festival» |
| 08-04-28-299 | Félicitations – Concert de l'école des Hauts-Plateaux |
| 08-04-28-300 | Félicitations – Olympiades québécoises |
| 08-04-28-301 | Semaine du personnel de soutien |
| 08-04-28-302 | Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire – Pour adoption |
| 08-04-28-303 | Recommandation de la Commission scolaire des phares sur l'avenir de l'agroalimentaire concernant la formation agricole |
| 08-04-28-304 | Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1 ^{er} novembre 2007 au 28 février 2008) |
| 08-04-28-305 | Autorisations de voyages – Président et directeur général |
| 08-04-28-306 | Huis clos |
| 08-04-28-307 | Retour en séance publique |

| | |
|--------------|--|
| 08-04-28-308 | Demande de reclassement – Personnel de soutien |
| 08-04-28-309 | Comblement de poste de directrice ou de directeur des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque – Mutation |
| 08-04-28-310 | Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école les Alizés – Ouverture de poste |
| 08-04-28-311 | Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école les Alizés – Formation du comité de sélection |
| 08-04-28-312 | Probation – Cadre |
| 08-04-28-313 | Probation – Cadre |
| 08-04-28-314 | Probation – Cadre |
| 08-04-28-315 | Probation – Cadre |
| 08-04-28-316 | Probation – Cadre |
| 08-04-28-317 | Probation – Cadre |
| 08-04-28-318 | Prolongation de probation – Cadre |
| 08-04-28-319 | Prolongation de probation – Cadre |
| 08-04-28-320 | Information |
| 08-04-28-321 | Questions nouvelles |
| 08-04-28-322 | Ajournement de la séance |